



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

Newsletter CSDH No 33 du 19 novembre 2015
Formation aux droits humains

Éducation aux droits humains en milieu scolaire en Suisse romande

Une étude du CSDH fait le point sur la situation

De Carmen Suter

(Traduction de l'allemand)

La Confédération a confié au CSDH la réalisation d'une Etude sur l'éducation scolaire en matière de droits de l'homme en Suisse, en particulier dans le Plan d'études romand. Si cette étude s'est limitée à l'école obligatoire dans les cantons romands, c'est parce que ceux-ci ont déjà introduit un plan d'études harmonisé, le Plan d'études romand (PER).

Pour faire le point sur la situation actuelle de l'éducation aux droits humains en milieu scolaire en Suisse romande, les auteurs de l'étude ont formulé des questions de recherche pour chacun des axes de leur étude: les bases légales, le Plan d'études romand et les pratiques actuelles de l'école obligatoire dans ce domaine. Ils ont ensuite utilisé les conclusions tirées des réponses aux questions pour évaluer cette matière et rédiger leurs recommandations.

Méthodologie empirique

Pour répondre aux questions formulées, l'étude s'est fondée sur un examen des bases légales, du Plan d'études romand et de la pratique de l'éducation aux droits humains en milieu scolaire.

Le premier volet de l'étude est ainsi consacré aux actes législatifs régissant l'éducation aux droits humains sur le plan international, européen et suisse. Le deuxième volet s'intéresse au Plan d'études romand et le troisième volet se scinde en deux parties. Dans un premier temps, les auteurs de l'étude ont mené des entretiens avec des responsables des départements romands de l'instruction publique, et, dans un deuxième temps, envoyé un questionnaire en ligne aux directeurs/directrices d'école et aux membres du corps enseignant concernant l'éducation aux droits humains dans leur établissement ou dans leurs classes. Les auteurs ont ensuite dépouillé les deux volets empiriques – l'analyse du Plan d'études romand et la pratique de l'éducation aux droits humains dans les écoles – selon l'analyse qualitative de Mayring.

Recommandations concrètes

Pour conclure, les auteurs ont formulé, sur la base des enquêtes empiriques, des recommandations concrètes susceptibles de renforcer l'éducation aux droits humains dans l'école obligatoire

en Suisse romande. Ces recommandations se sont fondées sur les principales conclusions des entretiens réalisés avec les spécialistes de l'enseignement et du questionnaire en ligne adressé aux responsables des établissements scolaires et aux membres du corps enseignant. Elles ont été, autant que faire se peut, mises en parallèle avec les résultats de l'analyse des bases légales et du Plan d'études romand.

Ces recommandations concernent le Plan d'études romand, la sensibilisation, l'éducation aux droits humains en milieu scolaire, la collaboration avec des partenaires externes, la formation initiale et la formation continue ainsi que le soutien financier. Elles s'adressent d'une part à la Confédération et aux cantons et, d'autre part, aux institutions actives dans l'éducation aux droits humains en milieu scolaire.

Documentation

- [Étude sur l'éducation scolaire en matière de droits de l'homme en Suisse, en particulier sur le plan d'études romand](#)
Étude en français du CSDH (domaine thématique formation aux droits humains), 30 juin 2015 (pdf, 262 p.)

Contact

- thomas.kirchschlaeger@phlu.ch

Comment citer cet article

Carmen Suter: Éducation aux droits humains en milieu scolaire en Suisse romande
Newsletter CSDH No 33 du 19 novembre 2015
http://www.skmr.ch/cms/upload/pdf/151119_Schulische_MRB_fr.pdf